

**« Mieux se nourrir en Agenais, un projet alimentaire solidaire et dynamique à l'échelle du bassin de vie de l'Agenais pour inspirer et impliquer le plus grand nombre. »**

## Qu'est-ce qu'un projet alimentaire territorial « PAT » ?

- ✓ Le Projet Alimentaire de Territoire est défini et encadré par la Loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt.
- ✓ Le Projet Alimentaire de Territoire (PAT) est une **démarche collective** qui a pour objectif notamment :
  - de rapprocher les acteurs des filières agricoles et alimentaires des consommateurs,
  - de maintenir et de développer la fonction productive des territoires,
  - d'inciter à l'amélioration de la qualité de l'alimentation pour tous les publics sur un territoire donné.
- ✓ Le PAT vise à **définir une stratégie alimentaire territoriale** répondant aux enjeux d'ancrage territorial de l'alimentation, de résilience alimentaire et de santé.

## Quels sont les enjeux ?

- ✓ le « **Bien produire** » ou la nécessité d'adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement : valorisation d'un nouveau mode de production agro-écologique, rapprochement de l'offre et de la demande, contribution à l'installation d'agriculteurs et à la préservation des espaces agricoles, préservation de l'eau et des paysages, réduction des transports, recyclage des déchets organique...
- ✓ le « **Bien Manger** » : éducation à l'alimentation, développement de la consommation de produits locaux et de qualité, lutte contre le gaspillage alimentaire, lutte contre la précarité alimentaire...

## Quel est le contexte territorial ?

L'Agglomération d'Agen est un EPCI composé de **44 communes** pour 101 583 habitants => 30% environ de la population du Lot-et-Garonne. Situé en Nouvelle-Aquitaine, le territoire de l'Agenais dispose d'une **assise agricole et industrielle locale**.

L'Agglomération d'Agen, le Syndicat Mixte du Pays de l'Agenais et plusieurs acteurs du bassin de vie de l'Agenais conduisent depuis quelques années des actions pour accompagner le développement des circuits alimentaires de proximité :

- Diagnostic territorial sur la restauration collective et les circuits courts
- Requalification et rénovation du marché des producteurs du MIN
- Pilotage d'un programme européen LEADER dédié notamment à la valorisation de l'agriculture de proximité (2014 – 2020)
- Publication d'un répertoire des circuits courts « Manger Local en Agenais » (2020)
- Organisation en 2021 et 2022 du festival de l'alimentation et de la gastronomie de demain « Qu'est-ce qu'on mange ? », à Agen

**Suite à ces actions, l'Agglomération a souhaité consolider la démarche en proposant sa candidature à l'appel à projet national « Projet Alimentaire de Territoire ».**

## Chronologie du démarrage du PAT :

2021

- ✓ **NOVEMBRE 2021** : Lancement de l'appel à projets national « *Projet Alimentaire Territorial 2021-2022 – volet 1 : PAT en émergence* », par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le Ministère des Solidarités et de la Santé et l'ADEME.

2022

- ✓ **JANVIER 2022** : Dépôt d'un dossier de candidature par l'Agglomération d'Agen.
- ✓ **MARS 2022** : Reconnaissance de l'Agglomération d'Agen comme **lauréate** de l'appel à projet, en qualité de « PAT en émergence ».
- ✓ **JUIN 2022** : Création d'un **nouveau service** au sein de l'agglomération d'Agen « *SCoT, Agriculture et coopération* ».
- ✓ **JUILLET 2022** : Signature d'une convention avec l'ADEME, attribuant à l'Agglomération d'Agen une subvention de 100 000,00 € sur trois ans pour élaborer son projet alimentaire territorial.

2023

- ✓ **FEVRIER 2023** : Recrutement d'une chargée de mission « PAT ».

## Présentation synthétique du projet :

Le projet de PAT s'inscrit dans la volonté de bâtir, structurer et consolider une véritable politique agricole et alimentaire sur le territoire.

- ✓ Calendrier d'élaboration du projet : **2023 => 2026**
- ✓ Un projet global à construire, autour des questions d'agriculture et d'alimentation, en répondant aux enjeux sanitaires, socio-économiques et environnementaux.
- ✓ En consolidant et mettant en cohérence un certain nombre d'initiatives et de projets territoriaux déjà engagés : **marché d'intérêt national, cuisine centrale...**
- ✓ En fédérant les **acteurs du territoire** :

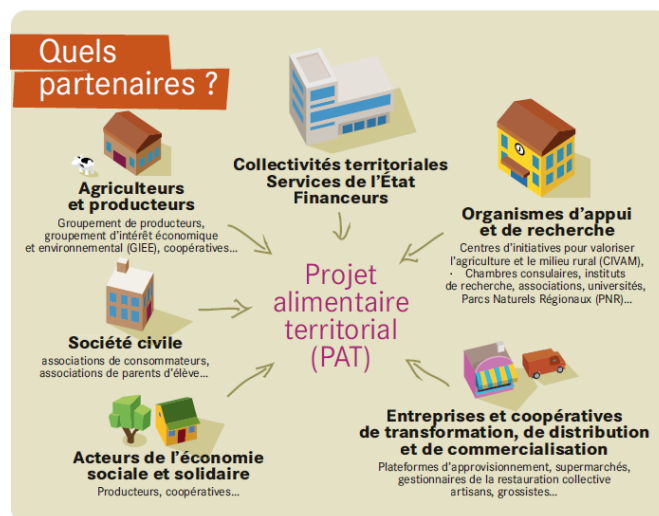
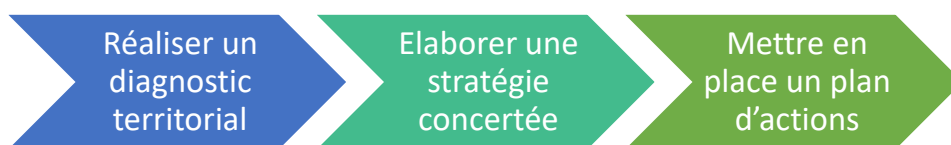


Schéma extrait du document du Ministère de l'Agriculture « *Construire votre projet alimentaire territorial pour rapprocher production locale et consommation locale* » - 2017

## Les différentes étapes du projet :



Agglomération d'Agen  
8 rue André Chénier  
47000 Agen



[gwenaelle.lebras@agglo-agen.fr](mailto:gwenaelle.lebras@agglo-agen.fr)



05 53 69 23 70